

A.S BATIMENT
Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 41-43 rue de Cronstadt
75015 PARIS
530 358 134 RCS PARIS

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 18 FEVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 18 février,
A 16 heures,

Le soussigné Ibrahim EL NMRAWY, [REDACTED]

Gérant de la société A.S BATIMENT, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 100 parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article 4 des statuts, le siège social peut être transféré dans tout autre endroit de la même ville par simple décision de la gérance,

Décide :

- de transférer le siège social du 41-43 rue de Cronstadt, 75015 PARIS au 33 avenue Philippe Auguste, 75011 PARIS à compter du 05 février 2026,

- et de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

Article 4 - Siège Social

" Le siège social est fixé à : 33 avenue Philippe Auguste, 75011 PARIS."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, le gérant a dressé le présent procès-verbal qu'il a signé après lecture.

Ibrahim EL NMRAWY
Le Gérant

IBRAHIM